

Le 10 mai 2016

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 10 mai 2016 à 19 h 30, au centre communautaire.

PRÉSENTS

Monsieur Michel Jr Bourdeau, maire

Monsieur Roger D'Antonio, conseiller
Monsieur Julien Leclerc, conseiller
Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller
Monsieur David Beauregard-Paquin, conseiller
Monsieur Guy Jodoin, conseiller
Monsieur Yves de Repentigny, conseiller

AUSSI PRÉSENTS

Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier
Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

2016-05-054 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Guy Jodoin
et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 10 mai 2016 à 19 h 35.

ADOPTÉE

2. **MOT DU MAIRE**

2016-05-055 **3.** **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par monsieur Guy Jodoin
et RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 10 mai 2016 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Item	
1	OUVERTURE DE LA SÉANCE
2	MOT DU MAIRE
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4	ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
5	PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR
6	AFFAIRES DU CONSEIL
7	ADMINISTRATION
7.1	GREFFE

Le 10 mai 2016

7.1.1	ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 593-1 / MODIFICATION / FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1 / NOUVEAU TAUX DE TAXE
7.1.2	ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 637 / RÈGLEMENT REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU STATIONNEMENT NUMÉRO 628 (RMH 330)
7.1.3	ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICES ADDITIONNELS EN GÉOMATIQUE / MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES / AUTORISATION DE SIGNATURE
7.2	TRÉSORERIE
7.2.1	LISTE DES COMPTES
7.2.2	ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES / 1 ^{ER} SEMESTRE 2016
7.2.3	ADJUDICATION DE CONTRAT / RÉFECTION DE LA TOITURE DU GARAGE MUNICIPAL
7.2.4	FOURNITURE D'UN VÉHICULE INTER 10S 1990 / SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
7.3	RESSOURCES HUMAINES
7.3.1	SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / NOMINATION / POMPIER
8	SÉCURITÉ PUBLIQUE
8.1	SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE (SCRSI) RÉVISÉ DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES
9	TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
10	URBANISME ET ENVIRONNEMENT
11	LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE
12	AFFAIRES NOUVELLES
12.1	ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICES DE PATROUILLE MUNICIPALE / VCS INVESTIGATION INC. / AUTORISATION DE SIGNATURE
12.2	DÉLIVRANCE DU CONSTAT D'INFRACTION / RÈGLEMENTS MUNICIPAUX
12.3	ADJUDICATION DE CONTRAT / SERVICES PROFESSIONNELS D'ARCHITECTURE / PLANS / TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ÉGLISE ET DE TRANSFORMATION DU PRESBYTÈRE / 120, 3E BOULEVARD
12.4	ADJUDICATION DE CONTRAT / TÉLÉAVERTISSEURS / SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
13	PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR
14	LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

2016-05-056 4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AVRIL 2016

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2016 sans modification.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR

2016-05-057 7.1.1 ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 593-1 / MODIFICATION / FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1 / NOUVEAU TAUX DE TAXE

CONSIDÉRANT la lecture faite séance tenante dudit règlement;

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio
et RÉSOLU

QUE soit adopté le Règlement numéro 593-1 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 numéro 593 afin de prévoir un nouveau taux de taxe ».

ADOPTÉE

2016-05-058 7.1.2 ADOPTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 637 / RÈGLEMENT REMPLACANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU STATIONNEMENT NUMÉRO 628 (RMH 330)

CONSIDÉRANT QUE les exigences de l'article 445 du Code municipal du Québec ont été remplies et que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement numéro 637 et renoncent à sa lecture;

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

QUE soit adopté le Règlement numéro 637 intitulé :

« Règlement relatif au stationnement - RMH 330 ».

ADOPTÉE

2016-05-059 7.1.3 ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICES ADDITIONNELS EN GÉOMATIQUE / MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES / AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio
et RÉSOLU

QUE la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil approuve l'entente à intervenir préparée par la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour la fourniture de services additionnels en géomatique;

QUE le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente relative à la fourniture de services additionnels en géomatique ainsi que tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution;

QUE la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil autorise le paiement de la contribution financière annuelle, suivant les termes de l'entente relative à la fourniture de services additionnels en géomatique;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2016-05-060 7.2.1 LISTE DES COMPTES

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny
et RÉSOLU

QUE la liste des comptes soit approuvée telle que présentée par le trésorier;

QUE ce dernier soit autorisé à procéder au paiement desdits comptes totalisant un montant de cent soixante mille huit cent quatre-vingt-onze dollars et seize cents (160 891,16 \$).

ADOPTÉE

2016-05-061 7.2.2 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES / 1^{ER} SEMESTRE 2016

Conformément aux dispositions de l'article 176.4 du Code municipal du Québec, le secrétaire-trésorier, M. Ron Kelley, dépose au conseil un état comparatif des revenus et dépenses de la Municipalité réalisés jusqu'au 30 avril 2016 et ceux de 2015 réalisés au cours de la même période. Sur le même rapport figure également un état comparatif des revenus et dépenses estimés pour l'exercice 2016 et ceux qui ont été prévus au budget 2016.

2016-05-062 7.2.3 ADJUDICATION DE CONTRAT / RÉFECTION DE LA TOITURE DU GARAGE MUNICIPAL

Il est PROPOSÉ par monsieur Guy Jodoin
et RÉSOLU

QUE la Municipalité accepte la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence l'entreprise Les Toitures Ad Vitam, 248, rue du Gouverneur, Vaudreuil-Dorion (Québec), J7V 9L2, pour les travaux de réfection de la toiture du garage municipal, et ce, pour un montant de douze mille neuf cent quatre-vingt-douze dollars et dix-huit cents (12 992.18 \$), incluant les taxes applicables;

QUE cette dépense soit financée par le surplus accumulé non affecté;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2016-05-063 7.2.4 FOURNITURE D'UN VÉHICULE INTER 10S 1990 / SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

QUE la Municipalité accepte la soumission déposée par la Ville de L'Île-Perrot, 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot (Québec), J7V 3G1, pour la fourniture d'un véhicule inter 10S 1990, et ce, pour un montant de seize mille dollars (16 000 \$), taxes applicables comprises;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Ron Kelley, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document nécessaire à cet effet;

QUE cette dépense soit financée par le surplus accumulé non affecté;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2016-05-064 7.3.1 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE / NOMINATION / POMPIER

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc
et RÉSOLU

QUE la Municipalité accepte la nomination de M. Dominic Lafrance au poste de pompier à temps partiel sur appel, au sein du Service de sécurité incendie, et ce, à compter du 10 mai 2016;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2016-05-065 8.1 SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE (SCRSI) RÉVISÉ DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur du premier schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) de la MRC de Vaudreuil-Soulanges le 1^{er} juin 2010;

VU l'article 29 de la Loi sur la sécurité incendie qui prévoit la révision du schéma de couverture de risques en sécurité incendie durant sa 6^e année d'application;

CONSIDÉRANT le SCRSI révisé et adopté par le conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges à la séance du 30 mars 2016;

VU l'article 16 de la Loi sur la sécurité incendie qui prévoit que chaque municipalité concernée et l'autorité régionale déterminent les actions spécifiques qu'elles doivent prendre pour atteindre les objectifs de protection optimale fixés au schéma et déterminer leurs conditions de mise en œuvre dans un plan adopté par chaque autorité qui en sera chargée;

VU l'article 47 de la Loi sur la sécurité incendie qui prévoit une immunité aux municipalités qui ont adopté et respecté les actions du plan de mise en œuvre contenu au schéma de couverture de risques en sécurité incendie de leur MRC;

POUR CES MOTIFS,

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio
et RÉSOLU

D'ENTÉRINER les objectifs de protection optimale fixés dans le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Vaudreuil-Soulanges comme déposé à la séance ordinaire du conseil de la MRC le 30 mars 2016;

D'ADOPTER le plan de mise en œuvre de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil contenu au schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

ADOPTÉE

2016-05-066 12.1 ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICES DE PATROUILLE MUNICIPALE / VCS INVESTIGATION INC. / AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est PROPOSÉ par monsieur Guy Jodoin
et RÉSOLU

QUE la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil approuve l'entente à intervenir préparée par VCS Investigation inc. pour la fourniture de services de patrouille municipale;

QUE le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente relative à la fourniture de services de patrouille municipale ainsi que tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution;

QUE cette dépense soit financée par le surplus accumulé non affecté;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2016-05-067 12.2 DÉLIVRANCE DU CONSTAT D'INFRACTION / RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur du Code de procédure pénale (L.R.Q. c. C-25-1) et plus particulièrement de l'article 147 de ce Code en vertu duquel il y a lieu de prévoir la nomination des personnes autorisées à délivrer des constats d'infraction pour et au nom de la municipalité;

Il est PROPOSÉ par monsieur David Beauregard-Paquin
et RÉSOLU

QUE la Municipalité autorise de façon générale tout agent patrouilleur de la compagnie VCS Investigation inc. à appliquer la totalité des règlements municipaux ou partie de ces règlements, à entreprendre des poursuites pénales contre tout contrevenant à toute disposition de tout règlement municipal, et autorise généralement en conséquence à délivrer les constats d'infractions utiles à cette fin.

ADOPTÉE

2016-05-068 12.3 ADJUDICATION DE CONTRAT / SERVICES PROFESSIONNELS D'ARCHITECTURE / PLANS / TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ÉGLISE ET DE TRANSFORMATION DU PRESBYTÈRE / 120, 3^E BOULEVARD

CONSIDÉRANT QU'à la suite d'un appel d'offres par invitation pour les services professionnels en vue de la réalisation des plans pour les travaux de réaménagement de l'église et de transformation du presbytère situés au 120, 3^e Boulevard, deux (2) soumissions ont été reçues;

Il est PROPOSÉ par monsieur Guy Jodoin
et RÉSOLU

QUE la Municipalité accepte la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence J. Dagenais architecte + associé inc., 10 boulevard D'Anjou, suite 200, Châteauguay (Québec), J6K 1B7, pour les services professionnels en vue de la réalisation des plans pour les travaux de réaménagement de l'église et de transformation du presbytère situés au 120, 3^e Boulevard, et ce, pour un montant totalisant sept mille dollars (7 000 \$), plus les taxes applicables;

QUE cette dépense soit financée par le surplus accumulé non affecté;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

2016-05-069 **12.4** **ADJUDICATION DE CONTRAT / TÉLÉAVERTISSEURS / SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

CONSIDÉRANT QU'à la suite d'un appel d'offres par invitation pour les services de téléavertisseurs pour le service de sécurité incendie, deux (2) soumissions ont été reçues;

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau
et RÉSOLU

QUE la Municipalité accepte la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence Télé-Page, 3901, rue Jean-Talon ouest, bureau 200, Montréal (Québec), H3R 2G4, pour les services de téléavertisseurs pour le service de sécurité incendie, selon les termes et conditions contenus dans leur soumission datée du 4 mai 2016;

QUE le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

13. **PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE CONCERNANT LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

2016-05-070 **14.** **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par monsieur David Beauregard-Paquin
et RÉSOLU

DE LEVER la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 10 mai 2016 à 20 h 20.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL

Michel Jr Bourdeau
Maire

Lily Ducharme
Greffière